



Probleme a avec un huissier

Par **Beatrice Boutry**, le **03/02/2018** à **05:09**

Bonjour

Je paye un huissier tous les mois pour epurer ma dette et hier je suis rentrer et un mot coince dans ma porte a la vue de tout le monde me disant qu'il venait saisir mes meubles alors qu'il y a quelque moi il m'a bien dit que tant que je paye il ferait rien juste venir pour prendre note de mes biens en plus je crois qu'il a saisi ma paye mais j'ai rien reçu par courrier merci pour votre réponse

Par **youris**, le **03/02/2018** à **09:54**

bonjour,

si l'huissier peut faire une saisie, c'est que votre créancier a obtenu d'un tribunal, un jugement valant titre exécutoire, vous condamnant à payer votre dette.

un échéancier accordé par un huissier est toujours un arrangement amiable car le créancier peut exiger le paiement total de la dette.

prenez contact avec votre huissier pour avoir des renseignements.

pourquoi croyez-vous que votre paie (ou votre compte en banque) a été saisie ?

salutations